



20 juillet 2021

Instructions pour les bénéficiaires du DACA et les professionnels du droit - Questions fréquemment posées

Le 16 juillet 2021, le juge Hanen du tribunal fédéral du Texas a publié son [opinion](#) sur l'affaire DACA, [Texas v. United States](#), qui contestait la légalité de la politique DACA. L'opinion du juge Hanen est que le DACA n'est pas une politique légale, mais pour l'instant, il permettra à ceux qui bénéficient déjà du DACA de continuer à le renouveler. Aucune demande initiale de DACA ne sera accordée pour l'instant.

Qu'est-ce que cela signifie si vous êtes actuellement bénéficiaire du DACA ?

Si vous bénéficiez actuellement du DACA, votre DACA et votre permis de travail sont toujours valables. Les premières demandes initiales de DACA qui ont déjà été accordées, ainsi que les renouvellements, continueront à être valables pour le moment. Vous pouvez toujours utiliser votre numéro de sécurité sociale et votre permis de travail ; tout reste identique à votre statut actuel. Ne perdez pas votre statut. Si votre DACA expire bientôt, renouvelez-le dès maintenant !

L'USCIS recommande que les renouvellements soient déposés [entre 120 et 150 jours](#) avant l'expiration de votre DACA. Toutefois, l'USCIS acceptera vos formulaires avant 150 jours mais il se peut que l'USCIS ne les traite pas actuellement tant que votre demande n'est pas à 150 jours de son expiration. Bien que l'USCIS ne traite pas actuellement les [demandes d'accélération de traitement formelles](#) des demandeurs du DACA, nous comprenons que l'USCIS peut toujours tenir compte des circonstances, telles que celles décrites sur la [page web de demande d'accélération de traitement de l'USCIS](#), qui justifient un traitement plus rapide. Nous vous encourageons donc à inclure toute information susceptible d'aider l'USCIS à traiter votre renouvellement dans une lettre de présentation que vous joindrez à votre demande de renouvellement de DACA et d'autorisation de travail.

Qu'est-ce que cela signifie si vous avez une première demande de DACA en cours de traitement ?



Si vous avez une première demande initiale de DACA en attente auprès de l'USCIS, le juge Hanen a statué que l'USCIS ne pouvait plus accorder le DACA aux nouveaux demandeurs. Si vous avez déposé votre première demande initiale de DACA auprès de l'USCIS mais qu'elle n'a PAS encore été accordée, il est à savoir, à la date de cette publication, qu'elle ne le sera pas jusqu'à nouvel ordre.

Questions sur les premières demandes de DACA (initiales)

1. Je n'ai jamais bénéficié du DACA et j'ai déposé une demande avant la décision Hanen. J'ai fourni mes données biométriques ; que se passe-t-il ensuite ?
 - L'ordonnance de Hanen interdit à l'USCIS d'accorder toute première demande initiale de DACA pour le moment. Au fur et à mesure que le litige évolue devant les tribunaux, nous vous en tiendrons informés ici.
2. Les premières demandes de DACA seront-elles toutes automatiquement rejetées maintenant ?
 - L'USCIS peut toujours accepter des premières demandes initiales de DACA (ce qui signifie que l'USCIS ne rejettera pas et ne retournera pas votre demande) mais ne peut pas accorder les demandes basées sur l'ordonnance de Hanen. À la date de cette publication, nous ne savons pas comment l'USCIS traitera ces demandes, mais nous attendons prochainement des précisions de la part de l'USCIS.
3. J'avais prévu d'envoyer ma première demande bientôt. Dois-je tout de même le faire ?
 - L'ordonnance de Hanen interdit à l'USCIS d'accorder toute première demande initiale de DACA pour le moment. Nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé dans l'immigration ou un représentant accrédité avant de déposer votre demande. Au fur et à mesure que le litige évolue devant les tribunaux, nous vous en tiendrons informés ici.
4. Mon rendez-vous biométrique est prévu dans un avenir proche. Dois-je quand même me rendre à mon rendez-vous ?
 - Les médias indiquent que l'USCIS a commencé à annuler les rendez-vous pour les personnes demandant pour la première fois à bénéficier du DACA. Toutefois, jusqu'à ce que vous receviez un avis d'annulation



pour fournir vos données biométriques, étant donné qu'une demande de DACA pourrait être refusée pour défaut de présentation à un rendez-vous, même si la décision de Hanen interdit l'octroi de premières demandes initiales de DACA, nous ne pensons pas qu'elle interdise à l'USCIS d'accepter vos données biométriques. Nous mettrons à jour ces instructions en fonction de l'évolution de la situation.

5. J'ai reçu une demande de preuve (RFE - Request for Evidence) pour ma première demande initiale de DACA. Dois-je quand même y répondre ?
 - Une demande de DACA peut être refusée pour n'avoir pas répondu dans les délais à une demande de preuves (RFE). Même si la décision de Hanen interdit d'accorder les premières demandes initiales de DACA, nous ne pensons pas qu'elle interdise à l'USCIS d'accepter votre réponse à une demande de preuves. Nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé dans l'immigration ou un représentant accrédité avant de répondre à votre demande. Nous mettrons à jour ces instructions en fonction de l'évolution de la situation.

6. Est-ce que je risque d'être expulsé maintenant ?
 - Le président Biden et le DHS ont clairement indiqué que les Dreamers ne sont pas une priorité pour l'expulsion. Même le juge Hanen a déclaré dans son ordonnance que cette décision de justice « n'oblige pas le DHS ou le ministère de la Justice à prendre des mesures en matière d'immigration, d'expulsion ou de criminalité à l'encontre d'un bénéficiaire ou d'un demandeur du DACA ou de tout autre individu. »
 - L'ICE est actuellement tenu de suivre les **priorités d'exécution et de renvoi** publiées le 18 février 2021 qui définissent qui est considéré comme une priorité de renvoi. Nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé en droit de l'immigration ou un représentant accrédité si vous pensez appartenir à une catégorie de priorité d'exécution et de renvoi.

Renouvellements

1. Les renouvellements sont-ils encore traités ?



- L'USCIS continuera à accepter et à traiter les demandes de renouvellement de DACA jusqu'à ce qu'une décision de justice en décide autrement.

2. Devrais-je le renouveler plus tôt ?

- Si votre DACA expire bientôt, nous vous encourageons à le renouveler dès que possible. Si vous envisagez un renouvellement anticipé, nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé dans l'immigration ou un représentant accrédité avant de déposer votre demande de renouvellement.

3. Pendant combien de temps l'USCIS acceptera-t-il les demandes de renouvellement du DACA ?

- L'USCIS continuera à accepter et à traiter les demandes de renouvellement de DACA jusqu'à ce qu'une décision de justice en décide autrement. L'administration Biden a annoncé qu'elle ferait appel de la décision du juge Hanen et d'autres litiges pourraient avoir une incidence sur ce sujet. Les délais ne sont donc pas connus, mais nous mettrons à jour ces instructions en fonction de l'évolution de la situation.

4. Mon DACA a expiré pendant plus d'un an et j'ai soumis mon renouvellement de DACA comme une demande initiale. Qu'est-ce que cela signifie pour moi ?

- Selon l'ordonnance de Hanen, l'USCIS devrait traiter une demande de renouvellement de tout bénéficiaire actuel ou passé du DACA. Cela est vrai même si vous n'êtes pas titulaire du DACA depuis plus d'un an et que vous avez dû faire une demande de renouvellement en tant que demande initiale. Nous mettrons à jour ces instructions et partagerons toute nouvelle information provenant de l'USCIS ou des tribunaux.

5. J'ai déposé dans les temps ma demande de renouvellement de DACA mais elle est toujours en attente. Cependant, mon précédent DACA a expiré en raison des retards de traitement de l'USCIS. Ma demande de DACA en cours est-elle toujours valable et sera-t-elle traitée, ainsi que ma demande d'autorisation de travail ?

- Conformément à l'ordonnance de Hanen, l'USCIS doit traiter la demande de renouvellement de tout bénéficiaire du DACA, même si votre DACA a expiré. Cela est vrai même si vous n'êtes pas titulaire du DACA depuis plus d'un an et que vous avez dû faire une demande de renouvellement en tant que demande initiale. Nous mettrons à jour ces



instructions et partagerons toute nouvelle information provenant de l'USCIS ou des tribunaux.

Libération conditionnelle anticipée

1. La libération conditionnelle anticipée est-elle accessible aux bénéficiaires de l'accord DACA en ce moment ?
 - Selon [cette déclaration de l'USCIS](#), l'agence continuera à traiter et à accorder la libération conditionnelle anticipée aux bénéficiaires actuels du DACA. Nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé dans les questions d'immigration ou un représentant accrédité avant de demander une libération conditionnelle anticipée et avant de voyager en dehors des États-Unis.
2. J'ai été approuvé pour une libération conditionnelle anticipée, comment la décision Hanen m'affectera-t-elle ?
 - Nous pensons que la décision Hanen permet à l'USCIS de continuer à traiter les demandes de libération conditionnelle anticipée pour les bénéficiaires du DACA. Nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé dans les questions d'immigration ou un représentant accrédité avant de demander une libération conditionnelle anticipée et avant de voyager en dehors des États-Unis.
3. Ma demande de libération anticipée est toujours en attente. L'USCIS la traitera-t-il ?
 - Nous pensons que la décision Hanen permet à l'USCIS de continuer à traiter les demandes de libération conditionnelle anticipée pour les bénéficiaires du DACA. Nous vous recommandons de consulter un avocat spécialisé dans les questions d'immigration ou un représentant accrédité avant de demander une libération conditionnelle anticipée et avant de voyager en dehors des États-Unis.
4. Je suis titulaire du DACA et je suis actuellement en dehors des États-Unis avec une libération conditionnelle anticipée. Puis-je toujours retourner aux États-Unis en utilisant ma libération conditionnelle anticipée au titre du DACA ?
 - Nous pensons que la décision Hanen permet à l'USCIS de continuer à traiter les demandes de libération conditionnelle anticipée pour les bénéficiaires du DACA, ainsi qu'aux douanes et à la protection des



frontières (CBP) d'honorer la libération conditionnelle anticipée accordée aux bénéficiaires du DACA par l'USCIS.

Prochaines étapes

1. Qui peut faire appel de la décision du juge Hanen ?
 - Toute partie peut faire appel de la décision. L'appel se fera devant la Cour d'appel du cinquième circuit. Nous ne savons pas encore combien de temps il faudrait pour qu'une nouvelle décision ou une nouvelle ordonnance soit rendue. Après une décision de la Cour d'appel du cinquième circuit, toute partie peut faire appel devant la Cour suprême des États-Unis.

2. J'ai entendu dire que le traitement des demandes DACA prenait beaucoup de temps. Quel est le statut actuel ?
 - Les médias indiquent que l'USCIS a affecté davantage de personnel au traitement des dossiers DACA et nous espérons que cette augmentation du personnel contribuera à réduire les retards actuels. Vous pouvez consulter le statut de votre dossier [ici](#).

3. Est-ce que je risque d'être expulsé si ma demande de DACA ne peut être accordée ?
 - Le président Biden et le DHS ont clairement indiqué que les Dreamers ne sont pas une priorité pour l'expulsion. Même le juge Hanen a déclaré dans son ordonnance que cette décision de justice « n'oblige pas le DHS ou le ministère de la Justice à prendre des mesures en matière d'immigration, d'expulsion ou de criminalité à l'encontre d'un bénéficiaire ou d'un demandeur du DACA ou de tout autre individu. »
 - L'ICE est actuellement tenu de suivre les **priorités d'exécution et de renvoi** publiées le 18 février 2021 qui définissent qui est considéré comme une priorité de renvoi.
 - Si vous bénéficiez actuellement du programme DACA, la meilleure protection contre l'expulsion est de veiller à ce que vous ne perdiez pas cette protection. Si votre DACA expire bientôt, renouvelez-le dès maintenant !



Que pouvons-nous faire maintenant ?

Il est important que le Congrès adopte une législation qui offre des solutions permanentes pour les jeunes sans-papiers avec ou sans DACA, les titulaires du TPS, les travailleurs agricoles, les travailleurs essentiels et les membres de nos familles, et **le président Biden est d'accord** sur ce point. Si vous êtes bénéficiaire du DACA, sachez que vous êtes légalement présent aux États-Unis et que vous avez des droits. Prenez dès aujourd'hui des nouvelles de vos amis bénéficiaires du programme DACA.

Passez à l'action

Nous savons depuis le début que le programme DACA n'est pas suffisant. La décision de Hanen nous rappelle que notre communauté a besoin de protections permanentes. À l'heure actuelle, les démocrates du Sénat ont présenté une résolution budgétaire qui prévoit une voie vers la citoyenneté pour des millions de personnes sans papiers. Les démocrates au Congrès doivent s'assurer qu'une voie vers la citoyenneté reste dans le paquet de conciliation avant les vacances d'août. **Envoyez un SMS avec le mot « PATHWAY » au 877-877 pour demander au Congrès d'accorder la citoyenneté à des millions de sans-papiers !**